



# InfoPlus

INFORMATIONS MUNICIPALES

N°102

SEPTEMBRE 2026

**2**  
**TRAVAUX &  
CADRE DE VIE**  
**VIE ASSOCIATIVE**

**3**  
**ASSOCIATIONS**

**4**  
**VIVRE ENSEMBLE**  
**RETOUR SUR  
L'ÉTÉ**

**5**  
**ENVIRONNEMENT**  
**AGENDA**

**6**  
**SÉCURITÉ &  
MODERNISATION**

**7**  
**ENFANCE-  
PÉRISCOLAIRE**

**8**  
**JEUNESSE**  
**LES CHANTIERS  
DE NOTRE-DAME**  
**TRAVAUX**

## édito

Chères Ussoises, chers Ussois,

L'été s'achève progressivement et, avec lui, arrive le temps de la rentrée. J'espère que celles et ceux qui ont eu la chance de partir ont pu profiter de ces semaines pour se retrouver en famille, découvrir de nouveaux horizons ou simplement prendre le temps

de souffler. J'adresse également une pensée à ceux dont les congés restent à venir, en leur souhaitant de pouvoir vivre ces précieux moments de repos.

Dans un contexte international qui demeure particulièrement instable, entre les conflits qui se poursuivent en Ukraine, les tensions au Moyen-Orient et une situation économique qui continue de peser sur le quotidien de nombreux Français, ces instants de respiration sont plus précieux que jamais. Ils nous rappellent l'importance de ce qui nous rassemble et de la force que l'on trouve auprès de ceux qui nous entourent.

À l'échelle de notre commune, cette rentrée est aussi l'occasion de mesurer le chemin parcouru. Rien ne se construit seul. Les projets que nous menons avancent grâce à une équipe municipale investie, qui continue de travailler avec détermination malgré des procédures administratives toujours plus complexes et des partenaires institutionnels (Région, Département et autres financeurs), eux-mêmes confrontés à des contraintes budgétaires inédites. Malgré ces difficultés, notre équipe reste soudée, mobilisée et pleinement engagée pour faire avancer les dossiers et assurer le suivi des chantiers engagés cet été. Cet engagement collectif est une véritable richesse pour notre village.

Cet été a également été marqué par une actualité particulièrement éprouvante. Les incendies qui ont frappé de nombreuses régions françaises ont rappelé combien nos territoires demeurent vulnérables face aux conséquences du changement climatique. La sécheresse et les fortes chaleurs ont conduit notre commune à prendre, par précaution, la décision difficile d'annuler les festivités du 13 juillet.

Je souhaite redire ici toute ma reconnaissance aux sapeurs-pompiers, aux agriculteurs qui ont mis leurs moyens matériels au service de la lutte contre les flammes, mais aussi aux nombreux bénévoles venus spontanément renforcer cette chaîne de solidarité. Leur courage, leur disponibilité et leur sens de l'engagement forcent le respect.

Au-delà des images impressionnantes des incendies, ce sont aussi les élans de solidarité qui auront marqué cet été. Partout en France, des familles ont ouvert leur porte pour accueillir des personnes contraintes d'évacuer leur domicile, des associations et des habitants se sont organisés pour ravitailler les secours, préparer des repas ou apporter une aide matérielle. Dans les moments les plus difficiles, notre pays sait encore faire preuve d'une formidable capacité à se rassembler. Lorsqu'une communauté fait corps autour de celles et ceux qui en ont besoin, elle retrouve ce qu'elle a de plus précieux : l'entraide, le dévouement et le sens de l'intérêt général.

Ces événements nous invitent également à réfléchir aux moyens que notre pays consacre à ses missions essentielles. Alors que la dette publique atteint un niveau historique, chacun comprend que les marges de manœuvre financières sont limitées. Pour autant, il est légitime de s'interroger lorsque les services de secours alertent depuis plusieurs années sur leurs difficultés de financement, lorsque notre école publique doit composer avec des moyens contraints ou lorsque notre système de santé est appelé à réaliser toujours davantage d'économies. Sans ignorer les réalités budgétaires, nous pouvons collectivement souhaiter que la sécurité, l'éducation et la santé demeurent, plus que jamais, des priorités nationales.

À Us, c'est avec cet état d'esprit, fait de responsabilité, d'optimisme et de solidarité, que nous abordons cette nouvelle rentrée, prêts à relever les défis qui nous attendent.

Le samedi 5 septembre, notre traditionnel grand marché retrouvera toute son animation et la place de l'église accueillera la matinée des associations. Ce sera une belle occasion de découvrir ou redécouvrir le dynamisme de notre tissu associatif, de rencontrer celles et ceux qui le font vivre et, pourquoi pas, de s'y engager.

Cette rentrée sera également marquée par la fermeture d'une classe de notre école primaire. Nos effectifs s'établissent désormais à 90 élèves. Je souhaite à chacun de nos enfants, à leurs enseignants ainsi qu'à l'ensemble de la communauté éducative une excellente année scolaire, riche de découvertes, de réussites et d'épanouissement.

Je souhaite également une bonne rentrée à nos agents qui œuvrent aux services des ussois et des élus.

Je vous souhaite une excellente lecture de ce nouveau numéro d'InfoPlus et, à toutes et à tous, une très belle rentrée.

Bien fidèlement,  
Jhony Bourgin

« La vraie générosité envers l'avenir consiste à tout donner au présent. »  
Albert Camus

## >> TRAVAUX & CADRE DE VIE

### **ASSAINISSEMENT** : l'opération groupée du SIARP, une échéance à ne pas manquer

Le SIARP et la Mairie de Us ont organisé une réunion publique d'information à destination des riverains de la Chaussée Jules César et de la rue de Dampont, l'occasion de faire le point sur les travaux d'assainissement en cours et à venir.

#### **Une décision à prendre avant 2027**

D'ici le début de l'année 2027, chaque propriétaire concerné devra se prononcer sur son adhésion, ou non, à l'opération groupée mise en place par le SIARP.

#### **Pourquoi adhérer à l'opération groupée ?**

Le principe est simple : alléger la facture des travaux de mise en conformité réalisés sur le domaine privé. Selon la situation de chaque logement, ces travaux peuvent en effet ouvrir droit à une subvention de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, à condition d'adhérer à l'opération groupée. Cette subvention est plafonnée au montant réel des travaux, dans la limite de 5 900 €.

Par ailleurs, tous les propriétaires actuellement raccordés à un assainissement non collectif devront s'acquitter d'un forfait pour les travaux de branchement sous domaine public, réalisés par le SIARP, d'un montant d'environ 3 000 € TTC.

#### **Et en cas de non-adhésion ?**

Attention : ne pas adhérer à l'opération groupée n'exonère pas les propriétaires de réaliser les travaux de mise en conformité. Ceux-ci resteront obligatoires, mais devront alors être confiés à une entreprise de leur choix, sans possibilité de bénéficier d'une quelconque subvention. Une fiche mémo récapitulant les différents cas de figure est disponible auprès de la mairie et sur le site internet de la commune.

### **FERMETURE DU RÉSEAU CUIVRE** : ce qui change pour vous

Après cinquante ans de bons et loyaux services, le réseau téléphonique cuivre arrive en fin de vie. Vieillissant, il nécessite des réparations de plus en plus fréquentes et ne permet plus d'assurer une qualité de connexion internet adaptée aux usages du quotidien. Orange, propriétaire de cette infrastructure historique, a donc engagé sa fermeture progressive.

#### **Pas de rupture de service**

Rassurez-vous : la fermeture du réseau cuivre ne signifie en aucun cas la fin de la téléphonie fixe et de l'accès à internet. Ces services seront tout simplement assurés par un réseau plus moderne et plus performant, la fibre optique.

#### **Un accompagnement de l'État**

Pour faciliter cette transition, l'État propose une aide exceptionnelle aux particuliers et aux très petites entreprises qui devraient faire face à des travaux sur leur propriété dans le cadre de ce basculement (gaine bouchée, regard introuvable, passage impossible...).

#### **Comment savoir si vous êtes concerné ?**

Les habitants dont le secteur est concerné par la fermeture du réseau cuivre recevront directement un courrier de la Mairie, les informant de cette échéance et confirmant leur situation individuelle.

Pour toute information complémentaire sur cette transition et les aides associées, rendez-vous sur le site internet de la commune.

## >> VIE ASSOCIATIVE



**Dimanche 11 Octobre**

### **Les Foulées roses ussoises font leur retour !**

Le Foyer rural de Us a le plaisir d'annoncer **l'ouverture des inscriptions pour la deuxième édition des Foulées roses ussoises.**

À pied, seul, en famille, entre amis, chacun pourra participer à sa mesure : en marchant sur 3 ou 7 km, ou en courant sur 7 ou 11 km. Cet événement, organisé dans le cadre d'Octobre rose, se veut avant tout un moment convivial et solidaire. L'intégralité des bénéfices sera reversée au service de sénologie de l'hôpital de Pontoise.

Cette année, les professionnels de la Maison de santé de Us s'associent à l'organisation de la manifestation, un partenariat qui témoigne de la belle mobilisation locale autour de cette cause. Il est également possible de soutenir l'événement par un don, sans forcément participer à la course.

#### **Inscriptions et dons :**

**Les inscriptions** pour la deuxième édition des foulées roses ussoises sont toujours possibles !!

<https://www.helloasso.com/associations/foyer-rural-d-us/evenements/les-foulees-roses-ussoises>

#### **Pour faire un don :**

<https://www.helloasso.com/associations/foyer-rural-d-us/formulaires/1>

Vous pourrez retrouver les 3 parcours sur le site internet de la commune.

N'hésitez pas à partager l'information autour de vous !

## FERMETURE DU RÉSEAU CUIVRE

DANS VOTRE COMMUNE AU PLUS TARD 31 JANVIER 2027

### ARRÊT DES SERVICES INTERNET ADSL ET DES LIGNES DE TÉLÉPHONIE FIXE

**GOUVERNEMENT**  
Léonard Sigaut  
Président

## RETOUR SUR LA FETE DES SPORTS

Par Elodie, Présidente du Foyer Rural

Le samedi 13 juin, le Stade Eric Bourbier d'Us a vibré au rythme de la Fête des Sports, un événement plébiscité par les familles pour la découverte d'associations sportives pour tout âge et les curieux.

Organisée par le Foyer rural d'Us, cette journée a tenu toutes ses promesses sous un soleil radieux.

Ensoleillement idéal, ambiance festive et rires ont marqué l'édition de cette année.

L'objectif était clair : faire découvrir la richesse associative locale et encourager la pratique sportive pour tous les âges.

### Une myriade de découvertes

Dès 15h, le stade s'est transformé en un vaste terrain d'expérimentation. Les ateliers d'initiation gratuits ont été très appréciés.

Les sports tels que le tennis, représenté par le Tennis Club Us, ou le handball, grâce au Handball Magny en Vexin, ont eu leur succès auprès de tous les âges.

Des démonstrations captivantes de Krav-Maga (AKMV), de Boxe française (Foyer rural d'Us), Kickboxing et Savate forme (Vexin Boxing) ainsi que de JJB, grappling et MMA (Strongbear) ont impressionné les spectateurs. Enfants, ados et adultes se sont testés dans ces sports de contact avec un encadrement bienveillant et convivial.

L'élégance de l'escrime était également présente avec l'École de sabre kusanagi de Vigny.

Les plus jeunes, quant à eux, avaient des étoiles dans les yeux en approchant les animaux.

La promenade à poney, proposée par le Centre équestre Le Perchay, a été l'un des «hits» de l'après-midi, tout comme la pétanque (Pétanque Us) qui a réuni les générations.

Le bien-être n'était pas en reste avec des séances de pilates, danse et gym (association Mouv Arts Vexin, foyer rural d'Us.)

### Plaisirs de la bouche et ambiance conviviale

L'esprit de «bouger, essayer, partager» ne s'est pas limité aux terrains. Le Foyer rural avait bien organisé les choses. Une buvette et un stand de crêpes avec les gourmandises d'Aurélie ont ravi les gourmands tout au long de l'après-midi dans une atmosphère très décontractée.

### Une fin de journée en apothéose

À 18h, le moment tant attendu des démonstrations a débuté. Les associations sportives ont montré toute l'étendue de leur savoir-faire et la perspective de la pratique de leur sport.

Mais la fête ne s'est pas arrêtée là. La transition s'est faite en douceur vers la Soirée de la St Jean organisée par le comité des fêtes d'Us, avec son atmosphère chaleureuse et conviviale autour d'une barbecue Party avant de pouvoir se déchaîner sur le dancefloor.

Au plaisir de vous y retrouver l'année prochaine !



# >> VIVRE ENSEMBLE

**Incivilités** : quelques rappels utiles, parce que notre commune mérite mieux. Ces dernières semaines, plusieurs comportements regrettables ont été constatés sur le territoire communal. La Municipalité souhaite faire un point sur ces situations, dans un esprit de dialogue et de civisme partagé.

## ■ Des dépôts sauvages malgré la présence d'une déchèterie

Le chantier de la rue de la Chaussée Jules César n'est pas un point de collecte : y abandonner un réfrigérateur ou tout autre appareil électroménager hors d'usage est strictement interdit, une déchèterie étant à la disposition de tous les habitants.



## ■ Un local déchet réservé à ses usagers

Le local déchet situé rue de la Ville-neuve Saint-Martin est exclusivement destiné aux habitants de la ruelle des Jardins. Chacun est invité à utiliser les équipements qui lui sont propres. Les bacs de collecte du marché ne sont pas des bacs qui peuvent être utilisés par les habitants.

Rue Henri-Clément, certains riverains déposent dans les conteneurs prévus pour le marché non seulement leurs ordures ménagères, mais l'ensemble de leurs déchets, triés ou non. Conséquence directe : des bacs rapidement saturés, un tri mal effectué et un service perturbé pour tous.



COMMERCE LOCAL

## ■ Déjections canines : un geste simple, encore trop oublié

Les espaces verts, notamment aux abords de la Maison de santé et partout sur nos trottoirs et nos espaces verts, ne sont pas des toilettes pour chiens. Le ramassage des déjections reste une obligation pour chaque propriétaire. **Les terrains de sport ne sont pas des espaces de promenade canine.**



Malgré un arrêté municipal en vigueur, des chiens continuent d'être promenés sur les terrains de sport. Même lorsque les déjections sont ramassées, ces espaces doivent rester dédiés aux enfants, aux jeunes et aux sportifs, pour des raisons évidentes d'hygiène. La commune dispose heureusement de nombreux chemins et espaces naturels, idéaux pour profiter d'une balade tranquille avec son compagnon à quatre pattes.

## Pourquoi ces rappels ?

Ces comportements peuvent sembler anodins pris isolément. Mis bout à bout, ils dégradent pourtant notre cadre de vie, compliquent le travail des agents municipaux et des bénévoles associatifs, et génèrent des dépenses qui pourraient être consacrées à d'autres projets utiles à tous.

La Municipalité tient à remercier très sincèrement l'immense majorité des habitants qui, au quotidien, respectent les règles, trient leurs déchets, utilisent les équipements appropriés et contribuent à faire de notre commune un lieu propre, accueillant et agréable à vivre.

En matière de civisme, chacun peut faire sa part. Ensemble, continuons à prendre soin de notre commune.

## Un nouveau départ pour le fonds de commerce du village

Fin juillet, la signature de la location-gérance du fonds de commerce s'est tenue chez le notaire. Elle sera effective à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2026.

Ce sont Laurent et Paul qui reprendront les rênes de l'établissement en tant que nouveaux locataires-gérants. Dès leur arrivée, ils engageront des travaux de rafraîchissement des locaux, ainsi que plusieurs formations (douanes, PMU, Française des Jeux, La Poste) afin de proposer aux Ussoises et aux Ussois l'ensemble de ces services au sein de leur commerce.

La Municipalité leur souhaite la bienvenue et les attend avec impatience !

# RETOUR SUR L'ÉTÉ



## Annulation des festivités du 13 juillet : une décision prise dans l'intérêt de tous

C'est avec un profond regret que la Municipalité a dû annuler les festivités prévues le 13 juillet 2026, repas, animation musicale et feu d'artifice.

Cette décision a fait suite au placement du Val-d'Oise en vigilance orange canicule, à des conditions de sécheresse particulièrement marquées sur et à proximité direct de la zone de tir, appelées à perdurer au-delà du 14 juillet, ainsi qu'à l'application de l'arrêté préfectoral n° 17262 relatif à la prévention des risques d'incendie dans les espaces boisés et naturels. Dans ce contexte, les conditions de sécurité nécessaires au maintien du spectacle pyrotechnique n'étaient plus réunies.

La sécurité des personnes et des biens, ainsi que la prévention du risque incendie, demeurent une priorité absolue pour la Municipalité. Malgré l'ensemble des préparatifs engagés, il n'a pas été possible de maintenir cette manifestation dans des conditions garantissant la sécurité de tous.

La Municipalité sait combien cette décision a pu décevoir les habitants, et adresse ses plus sincères remerciements à l'ensemble des bénévoles, prestataires, agents municipaux et élus qui s'étaient fortement investis pendant plusieurs semaines pour préparer cette soirée.

Bonne nouvelle : le feu d'artifice est reporté à une date ultérieure. Si les conditions le permettent, la Municipalité étudiera également la possibilité d'organiser un événement festif de remplacement, afin de partager ensemble un moment de convivialité dès que possible.

Merci à toutes et à tous pour votre compréhension.

## Extinction nocturne de l'éclairage public à Us : un choix durable aux bénéfices multiples

Depuis plusieurs années, la commune d'Us pratique l'extinction de son éclairage public en cœur de nuit, sur l'ensemble de son territoire. Chaque soir, les lampadaires s'éteignent à 22h30, soit une demi-heure après le passage du dernier train, et se rallument à 5h00, une demi-heure avant le premier train du matin.

Ce dispositif, simple dans son principe, répond à plusieurs objectifs : maîtriser les dépenses communales, réduire la consommation d'énergie et préserver notre environnement nocturne.

Le fonctionnement de l'éclairage public est entièrement automatisé grâce aux sept armoires de commande réparties dans la commune, toutes équipées d'une horloge astronomique. Ce dispositif calcule automatiquement les horaires d'allumage et d'extinction en fonction du cycle naturel du jour et de la nuit. Il est donc normal d'observer de légers décalages de quelques minutes selon les périodes de l'année, notamment au printemps et à l'automne. En revanche, un décalage important ou prolongé sur plusieurs jours peut révéler un dysfonctionnement. Les habitants sont alors invités à le signaler en mairie afin qu'une vérification puisse être effectuée.

Mise en place en 2016, l'extinction nocturne a permis à la commune de réaliser des économies significatives. À l'origine, le gain était estimé à environ 3 000 € par an sur la consommation électrique. Avec l'évolution du prix de l'énergie ces dernières années, cette économie représente aujourd'hui un montant supérieur, estimé entre 3 800 et 4 000 € par an selon les tarifs en vigueur.

Cette mesure permet également de limiter l'usure des équipements. Moins sollicités, les matériels d'éclairage nécessitent moins d'interventions, contribuant ainsi à réduire les coûts d'entretien de l'éclairage public.



Au-delà de l'aspect financier, cette action constitue un engagement concret en faveur de la transition écologique. Moins d'éclairage pendant les heures où son usage est le moins nécessaire signifie moins d'énergie consommée et une réduction des émissions de gaz à effet de serre.

La question de la sécurité est parfois évoquée lorsqu'il est question d'extinction nocturne de l'éclairage public. Cette préoccupation est légitime, mais les éléments de suivi transmis à la commune par la gendarmerie ne montrent pas d'augmentation des faits de délinquance liée à cette mesure. Les tendances observées sur la commune, notamment concernant les cambriolages, les vols de véhicules et les actes d'incivilité, ne permettent pas d'établir de lien entre l'extinction nocturne et une dégradation de la sécurité.

L'extinction nocturne bénéficie également à la biodiversité. La lumière artificielle perturbe de nombreuses espèces nocturnes, comme les chauves-souris, les hérissons ou les insectes, en influençant leurs déplacements, leur alimentation et leur reproduction. En restaurant des périodes d'obscurité, la commune contribue à préserver un environnement plus favorable à la faune locale.

Simple dans sa mise en œuvre, l'extinction nocturne de l'éclairage public apporte ainsi des bénéfices concrets pour le budget communal, pour l'environnement et pour la qualité de vie dans notre village.

Un choix responsable qui s'inscrit dans la volonté de la commune d'agir concrètement, à son échelle, pour un territoire plus durable.



### Agenda des manifestations

#### SEPTEMBRE

##### Samedi 5 septembre

Forum des associations et grand marché (Mairie)  
Rencontrer les associations locales, découvrir leurs activités et profiter d'un marché élargi.

##### Samedi 12 septembre

Fête du village (Comité des fêtes)  
Animations, stands et convivialité pour tous les âges.

##### Date à préciser

Feu d'artifice et arrivée des forains (Mairie)  
Spectacle pyrotechnique reporté et attractions foraines.

##### Samedi 19 & Dimanche 20 septembre

Journées du patrimoine (Mairie)  
Visites guidées et découverte du patrimoine local.

#### OCTOBRE

##### Samedi 3 octobre

Matin Téléthon à Longuesse-Sagy  
Oktoberfest (Mairie) soirée bavaroise et animations conviviales.

##### Dimanche 11 octobre

Foulées roses ussoises (Foyer rural)  
Marche ou course solidaire au profit de la lutte contre le cancer du sein.

##### Date à préciser

Fête d'Halloween (Foyer rural)  
Déguisements et animations pour les enfants.

#### NOVEMBRE

##### Samedi 7 novembre

Chasse aux trésors du potager - Feu d'artifice

##### Mercredi 11 novembre

Commémoration (Mairie)  
Cérémonie en mémoire des anciens combattants.

##### Samedi 21 novembre

Marché & fête du Beaujolais nouveau (Mairie)  
Dégustation et animations sur le marché hebdomadaire.

#### DÉCEMBRE

##### Samedi 12 décembre

Marché de Noël  
(Foyer rural, Mairie, bibliothèque)  
Stands d'artisans, produits festifs et animations pour toute la famille.

Les dates encore à préciser seront communiquées ultérieurement sur le site de la commune et ses supports habituels. D'ici là, notez déjà ces rendez-vous dans vos agendas : entre fêtes traditionnelles, moments sportifs et solidaires et rendez-vous festifs, cette fin d'année réserve de belles occasions de se retrouver !

Toute la Municipalité vous souhaite une excellente rentrée !

# >> SECURITE & MODERNISATION

## Des travaux qui avancent pour améliorer notre cadre de vie

Depuis le mois de juillet, plusieurs chantiers se sont enchaînés sur la commune, avec un objectif commun : **renforcer la sécurité et moderniser nos infrastructures.**

Les travaux de sécurisation aux abords de l'école se poursuivent, tout comme la réalisation du trottoir menant aux Closeaux. Le Département a subventionné une partie de ces travaux.

Ils s'ajoutent aux travaux d'assainissement de la rue de la Chaussée Jules César et aux sondages effectués rue de Dampont, indispensables pour préparer le futur chantier d'assainissement prévu en 2027.

Ces différents chantiers, menés de façon concomitante, peuvent entraîner une circulation plus difficile, quelques nuisances sonores et des adaptations temporaires de vos déplacements. C'est précisément pour limiter leur impact sur la durée que ces interventions ont été regroupées pendant la période estivale.

La Municipalité est pleinement consciente de la gêne occasionnée et remercie sincèrement les habitants pour leur patience, leur compréhension et leur civisme. Ces investissements permettront à terme de renforcer la sécurité, de moderniser nos réseaux et d'améliorer durablement la qualité de vie dans notre commune.

Merci à toutes et à tous pour votre coopération.

Ensemble, construisons « le Us de demain ! »

**À propos de l'épicéa de l'école :** les explications de la Municipalité

Ces dernières semaines, nombre d'entre vous ont exprimé leur émotion après l'abattage du majestueux épicéa situé devant l'école. La Municipalité entend et comprend cette réaction : cet arbre faisait partie du paysage de notre commune depuis de nombreuses années, et sa disparition ne pouvait laisser personne indifférent.

Cette décision, pourtant, n'a jamais été prise à la légère.

### Une découverte qui a tout changé

Lors des travaux d'assainissement réalisés aux abords de l'école l'année dernière, des canalisations de gaz ont été découvertes, enterrées à très faible profondeur, au plus près du système racinaire de l'épicéa. Cette découverte a conduit la Municipalité à engager une véritable réflexion technique afin d'étudier toutes les possibilités avant de trancher.



Au regard des contraintes techniques, des aménagements à venir et, surtout, de la sécurité des enfants, des familles et de l'ensemble des usagers, il est apparu qu'il n'était pas raisonnable de conserver cet arbre. Les photographies des canalisations, désormais visibles après l'abattage, illustrent concrètement cette réalité.

### Un chantier au service de la sécurité de tous

L'objectif de ce chantier est avant tout de sécuriser durablement les abords de l'école. Il permettra notamment :

- la création d'un quai de bus conforme aux normes, repositionné pour fluidifier le croisement des autocars ;
- la réalisation d'un plateau surélevé avec passage piéton devant la grande entrée de l'école ;
- un élargissement du trottoir, pour un cheminement plus confortable et plus sûr pour les enfants et leurs accompagnateurs ;
- la création de nouveaux passages piétons vers la rue des Fauvettes, la rue de Dampont et le chemin du Stade, afin de sécuriser les déplacements de tous.

### Protéger l'environnement, c'est agir avec cohérence

Protéger l'environnement, ce n'est pas refuser toute intervention : c'est agir avec cohérence. Depuis deux ans, la commune a planté près de 30 arbres de haute tige, plus de 200 mètres de haies vives et de nombreux arbustes d'essences locales. Cet engagement en faveur du végétal est réel, et se poursuit, car le patrimoine arboré se construit dans la durée.

Beaucoup se souviennent que cet épicéa accueillait chaque année les décorations de Noël du village.

Une page se tourne, mais une autre s'apprête à s'ouvrir : une surprise est déjà en préparation pour les fêtes de fin d'année 2026, et la Municipalité a hâte de la dévoiler aux Ussois.

Être élu, c'est parfois devoir prendre des décisions qui peuvent susciter des regrets. La responsabilité de la Municipalité est de le faire avec sérieux, après réflexion, dans l'intérêt général et en privilégiant toujours la sécurité de tous. Merci pour vos échanges, votre compréhension et votre attachement à notre commune.



## >> ENFANCE - PERISCOLAIRE

### Accueil de loisirs mercredis et vacances scolaires : la commune à l'écoute des familles

Pour cette rentrée, plusieurs familles d'Us rencontrent des difficultés pour trouver une place pour leur enfant le mercredi et, plus largement, pendant les vacances scolaires. Cette situation est bien identifiée par la commune, qui a déjà été sollicitée par plusieurs familles et est intervenue auprès de l'association Les Lutins du Vexin pour rechercher des solutions.

L'association Les Lutins du Vexin, qui assure la gestion des accueils de loisirs, et la Communauté de communes Vexin Centre (CCVC), compétente en matière d'enfance, sont actuellement en discussion sur les conditions de fonctionnement et de financement des accueils.

La Communauté de communes considère que les financements actuellement prévus doivent permettre d'assurer le fonctionnement des accueils dans les conditions définies. De son côté, l'association Les Lutins estime que ces moyens ne sont pas suffisants pour maintenir les capacités d'accueil et les conditions de fonctionnement habituelles. Ces positions différentes font actuellement l'objet de discussions et ont aujourd'hui des conséquences très concrètes pour les familles.

Pour les mercredis, la capacité d'accueil de l'ALSH a ainsi été réduite à un groupe pour les enfants de maternelle et deux groupes pour les enfants d'élémentaire. Les horaires d'accueil de l'ALSH ont également

été réduits, passant de 7h30 à 19h à 8h à 18h30. Par ailleurs, l'accueil de loisirs d'Us prévu pendant les vacances de la Toussaint est, à ce jour, annoncé comme fermé.

Il est important de préciser que ces réductions de capacité et d'horaires concernent uniquement l'accueil de loisirs (ALSH) du mercredi et des vacances scolaires. Elles n'affectent pas l'accueil périscolaire du matin et du soir, qui continue de fonctionner normalement.

L'organisation et le financement de ces accueils ne relèvent pas de la commune d'Us, mais de la Communauté de communes. La commune n'a donc pas la possibilité de décider elle-même du nombre de places proposées ni des moyens financiers consacrés à leur fonctionnement.

Pour autant, nous ne voulons pas rester sans agir face aux difficultés rencontrées par les familles ussoises. Nous intervenons au cas par cas auprès des Lutins lorsqu'une famille nous saisit, afin de rechercher une solution lorsque cela est possible.

À ce jour, les familles qui ont pris contact avec la mairie pour signaler leur difficulté, ou qui ont directement sollicité la coordinatrice des Lutins, ont pu trouver une solution pour l'accueil de leur enfant. Cela montre l'importance de ne pas rester sans réponse face à une difficulté et de vous faire connaître lorsque cela est nécessaire.

Nous souhaitons également disposer d'une vision précise des besoins sur notre commune. Les familles qui ont demandé une place et qui se retrouvent aujourd'hui sans solution de garde pour leur enfant le mercredi ou pendant les vacances scolaires sont donc invitées à se faire connaître auprès de la mairie. Ce recensement permettra de mesurer concrètement les difficultés rencontrées à Us et de faire remonter ces besoins auprès de la Communauté de communes dans le cadre des discussions en cours.

Dans le contexte actuel, chaque place disponible compte. Nous invitons également les familles qui obtiennent une place à veiller à ce que leur enfant fréquente effectivement le centre, afin qu'une place réservée mais finalement non utilisée puisse bénéficier à une autre famille.

Les discussions entre la Communauté de communes Vexin Centre et l'association Les Lutins du Vexin se poursuivent actuellement. Nous souhaitons qu'elles puissent aboutir rapidement à un accord permettant de retrouver une capacité d'accueil adaptée aux besoins des familles, tant en matière de nombre de places que de conditions d'accueil.

La commune d'Us continuera, pour sa part, à suivre attentivement la situation, à accompagner les familles qui nous saisissent et à faire remonter leurs besoins auprès des instances.

# >> JEUNESSE

## Le recensement citoyen : une démarche obligatoire dès 16 ans

Tout jeune Français, garçon ou fille, doit se faire recenser en mairie dans les trois mois qui suivent son seizième anniversaire. Une démarche simple et rapide, mais obligatoire, qui marque une étape importante dans le parcours de citoyenneté de chaque jeune.

### À quoi sert le recensement ?

Il permet à l'administration de convoquer le jeune à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC), passage obligé avant 18 ans, et de l'inscrire automatiquement sur les listes électorales dès sa majorité.



### Attention à ne pas l'oublier

Sans attestation de recensement, il ne sera possible ni de s'inscrire à un examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (baccalauréat, permis de conduire, CAP...), ni de participer à la JDC en temps voulu.

### Comment procéder ?

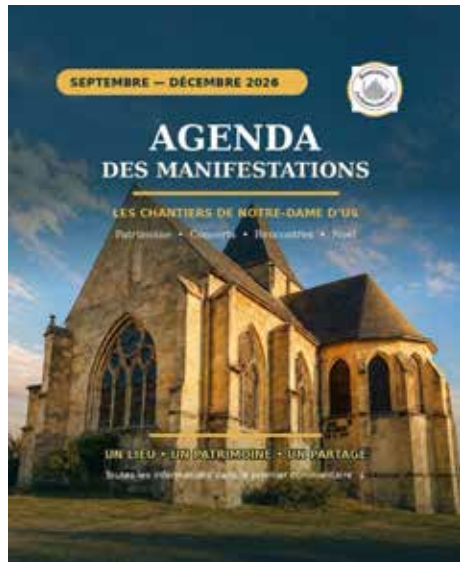
La démarche peut être effectuée directement en mairie, munie d'une pièce d'identité et du livret de famille et justificatif de domicile.

Parents, pensez-y dès les 16 ans de votre enfant !



[www.defense.gouv.fr/jdc](http://www.defense.gouv.fr/jdc)

# >> LES CHANTIERS DE NOTRE-DAME



**Les Chantiers de Notre-Dame vous donnent rendez-vous autour du patrimoine, de la musique et des fêtes à Us !**

### 5 SEPTEMBRE, LE MATIN

Forum des associations : venez nous rencontrer et rejoindre l'aventure !

### 19 ET 20 SEPTEMBRE • 14 H À 18 H

Journées européennes du patrimoine : animations médiévales gratuites.

### 4 OCTOBRE • 16 H

Les Two Tones - Martin & Pélagie  
Chansons des années 70 et 80.  
Tarifs : 12 € • Moins de 16 ans : 8 €

### TOUT AU LONG DU MOIS D'OCTOBRE

Exposition « Us, hier et aujourd'hui ».

### 18 OCTOBRE • 16 H

« Dolce Vita » - airs et chansons franco-italiennes des années 30 à 50.  
Marco Angioloni, ténor • Léa Masson, guitare  
Tarifs : 20 € • Moins de 16 ans : 10 €

### 28 NOVEMBRE • 10 H À 13 H

Vente de décorations de Noël et de guides de l'église sur le marché du village.

### 5 DÉCEMBRE

Marché de 10 h à 13 h, puis installation de la crèche avec les enfants et leurs familles à partir de 14 h 30.

Nous participerons également au marché de Noël du village !

### RÉSERVATIONS DES CONCERTS

uniquement auprès de la mairie d'Us :  
01 34 66 01 16. ou directement sur place le jour du Concert  
Règlements par Chèque à l'ordre de « Les Chantiers de Notre-Dame », ou en Espèces.

Votre participation contribue à la restauration et à la valorisation de l'église Notre-Dame de la Nativité d'Us.  
Merci pour votre soutien !



### Les travaux se poursuivent dans le village

Les grands travaux se poursuivent dans notre village ! Après les travaux d'assainissement rue de la Chaussée Jules César, l'enfouissement des réseaux aériens a débuté débuteront septembre sur cette même rue et devrait se poursuivre jusqu'à la fin décembre. Il sera suivi de la réfection de la couche de roulement, dont les modalités restent encore à définir.

Début 2027, l'enfouissement des réseaux se poursuivra résidence François Caillée et petite rue de Dampont.

Puis, entre les vacances de février et les vacances de Pâques, les travaux d'assainissement seront réalisés entre le lotissement des Fauvettes et le Vieux Moulin. Une circulation alternée, probablement régulée par des feux tricolores, sera mise en place pendant cette période.

Enfin, les travaux d'assainissement de la rue de Dampont, des écoles jusqu'à la rue de la Chaussée Jules César, permettront de raccorder ce secteur au nouveau réseau réalisé en 2026.

Ces travaux, parfois contraignants au quotidien, représentent des investissements importants et indispensables pour moderniser nos réseaux et améliorer durablement nos infrastructures.

Nous remercions le SIARP pour les travaux d'assainissement qu'il réalise, ainsi que le SIERC, dont la participation financière, à hauteur d'environ deux tiers du coût des travaux d'enfouissement, permet à la commune de mener à bien ces investissements importants.

Merci à chacun pour sa patience et sa compréhension pendant cette période de travaux. Encore quelques mois de chantier sur ce secteur, pour profiter pleinement de réseaux modernisés et d'infrastructures améliorées pour notre village !